VILLEPARISIS

Conseil d'administration du collège Gérard Philipe

Le conseil d'administration (CA) est l'assemblée qui prend les décisions importantes de l'organisation de l'établissement. Le CA est composé notamment de membres de l'établissement et de représentants élus (des personnels de l'établissement, d'élèves et de parents d'élèves). Il se réunit au moins 3 fois par an pour adopter des décisions ou donner son avis sur des sujets particuliers.

Délégués titulaires
Dominique Di Ponio
Délégués suppléants
Fatima Menzel
Liens utiles
Collège et lycée : conseil d'administration
Plus d'information sur le collègue Gérard Philipe
PDF